

Fiche de poste Enseignants chercheurs

Corps : Maître de conférences
Article de référence : 26-1
Numéro du poste : 61 MCF 0201
Section CNU : 61
Profil de publication : Automatique
Localisation : ENSEM - Nancy

Job profile et EURAXESS

Job profile (résumé en deux lignes maxi du profil en anglais) :
The candidate will carry out their teaching activities at ENSEM (master degree in Engineering) and their research activities at CRAN in the field of control of continuous systems.

Research fields Euraxess (cf tableau de codification dans les documents annexes) :
Control Engineering

Profil enseignement :

Composante/UFR : ENSEM

La personne recrutée intégrera le département Sciences de l'Information de l'ENSEM. Elle assurera des enseignements (cours, travaux dirigés et travaux pratiques) dans le domaine de l'Automatique pour les deux diplômes de l'ENSEM (Energie et Systèmes Numériques) et la formation par apprentissage. Les compétences attendues portent plus particulièrement sur le contrôle-commande des systèmes continus et leur régulation numérique. Elle pourra également être amenée à participer à des enseignements en robotique et s'impliquer dans le montage de nouvelles plateformes pédagogiques.

Mots-clés enseignement : Automatique

Contact : Pierre Riedinger, Pierre.Riedinger@univ-lorraine.fr

Profil recherche :

Nom laboratoire : CRAN

Numéro unité du laboratoire : UMR 7039 Université de Lorraine - CNRS

La personne recrutée mènera ses recherches sur les aspects théoriques du contrôle des systèmes dynamiques, au sein du Département Contrôle, Identification, Diagnostic (CID) du Centre de Recherche en Automatique de Nancy (CRAN). Le profil recherche est ouvert, la priorité sera donnée à l'excellence du dossier académique et au projet de recherche. A qualité équivalente, l'intégration du projet de recherche dans la thématique des systèmes interconnectés sera appréciée. Le(La) lauréat(e) participera au montage de projets de recherche et de collaborations nationaux et internationaux et contribuera au développement des partenariats économiques du laboratoire.

Mots-clés recherche : Automatique, théorie du contrôle.

Contact : Didier Wolf, didier.wolf@univ-lorraine.fr

Fiche de poste Enseignants chercheurs : informations complémentaires

Enseignement :

Lieu(x) d'exercice : ENSEM

Directeur ENSEM : Jean-François PETIN

E-mail Directeur Ecole : jean-francois.petin@univ-lorraine.fr

Département d'enseignement : Département Sciences de l'Information (SI)

Nom Directeur département : Pierre Riedinger

Tél Directeur département : 03 72 74 44 84

Email Directeur département : pierre.riedinger@univ-lorraine.fr

URL ENSEM : <http://ensem.univ-lorraine.fr>

Recherche :

Lieu(x) d'exercice : Centre de Recherche en Automatique de Nancy

Nom Directeur labo : Didier Wolf

Tél Directeur labo : 06 78 51 53 81

Email Directeur labo : didier.wolf@univ-lorraine.fr

URL labo: <http://cran.univ-lorraine.fr>

Descriptif laboratoire : Cf. URL labo

Descriptif projet : Cf. URL labo

Description activités complémentaires :

Autres informations :

Décret n°84-431 du 6 juin 1984 :

L'audition des candidats par le comité de sélection peut comprendre une mise en situation professionnelle, sous forme notamment de leçon ou de séminaire de présentation des travaux de recherche. Cette mise en situation peut être publique.

Mise en situation professionnelle souhaitée : **non** - avec audition publique : **non**

Sous forme :

de leçon

de séminaire

de présentation des travaux de recherche

Information complémentaire :

Dans le cas d'une candidature au titre des dispositions de l'article 9-3 du décret du 6 juin 1984 à savoir détachement ou mutation prioritaire, il est vivement conseillé de contacter le directeur de composante de formation, ainsi que le directeur de laboratoire du poste concerné au plus tard le 20 mars 2020.

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront

intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984